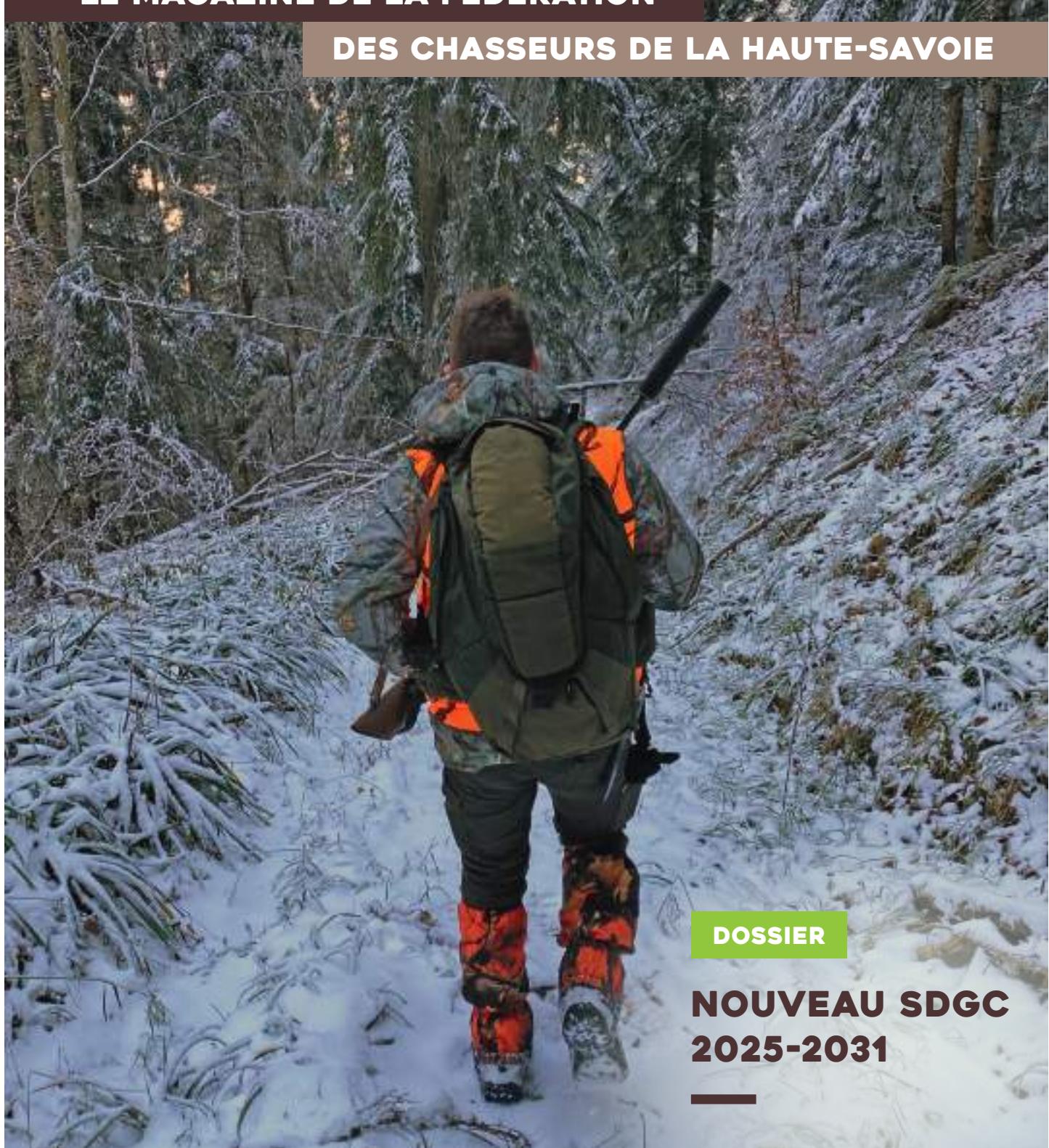




LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION

DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE



DOSSIER

NOUVEAU SDGC
2025-2031

LE DÉPARTEMENT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie reconnaît la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie comme un **acteur incontournable de l'environnement cynégétique**. La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, qui compte 9 000 chasseurs hommes et femmes dans le département, a fait preuve de rigueur et de sérieux.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient et s'engage à travers un contrat pluriannuel autour des thématiques suivantes : la gestion des milieux naturels, concilier faune sauvage et activités humaines, connaître la faune sauvage et son comportement, Sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels et l'estimation des populations de loups en Haute-Savoie.



ENVIRONNEMENT



hautesavoie.fr



© Alexis Vautrin



UNE SAISON D'ENGAGEMENT, DE VIGILANCE ET DE RÉUSSITES



ÉDITO

À l'heure où l'automne étend sa palette sur nos massifs et nos vallées, la Haute-Savoie vit une saison de chasse intense, exigeante, parfois éprouvante, mais plus que jamais porteuse d'espoir et de mobilisation collective.

Le tableau de chasse du sanglier, en hausse au 1^{er} novembre, témoigne d'une pression de chasse soutenue et d'un engagement fort de nos chasseurs dans la régulation d'une espèce dont l'impact agricole et environnemental peut être important. Grâce à cette mobilisation, **les dégâts de grand gibier sont maîtrisés**, un résultat remarquable rendu possible par le travail conjoint des responsables sangliers, des présidents d'ACCA, des lieutenants de louveterie et de notre service technique.

Mais cette saison nous rappelle aussi que la chasse nécessite humilité et rigueur. Nous avons déploré un accident mortel causé par une erreur de manipulation d'arme. Ce drame nous touche profondément. À la famille et aux proches, nous adressons nos pensées les plus sincères. Cet événement tragique renforce notre détermination à faire de la **sécurité une priorité absolue pour chaque chasseur, chaque battue et chaque sortie**.

C'est dans ce contexte que s'est mis en route le **nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)** de Haute-Savoie. Ce document, fruit d'un travail collectif considérable, instaure de **nouvelles règles de sécurité**, modernise nos pratiques et trace la trajectoire cynégétique des six prochaines années. Il constitue une base solide pour une chasse durable, responsable et exemplaire.

Sur le terrain, notre **brigade d'écogarde** a été déployée cet automne. Leur présence, à la fois **pédagogique et préventive**, renforce le lien avec les chasseurs, accompagne les équipes et rassure l'ensemble des usagers de la nature. Leur travail est déjà salué pour son efficacité et sa disponibilité.

Cet automne encore, la **Fédération des chasseurs était présente au Forum des collectivités**, témoignant de notre rôle incontournable dans la gestion des territoires, le dialogue local et l'accompagnement des élus dans les enjeux liés à la faune sauvage.

L'opération "**Un dimanche à la chasse**" a connu un succès remarquable. Ce rendez-vous a permis, une fois de plus, de faire découvrir notre pratique au grand public, de casser les idées reçues et de montrer ce qu'est réellement la chasse : un engagement pour la nature, un savoir-faire transmis, une passion partagée.

Sur le plan juridique, la **Fédération a obtenu une victoire importante devant le tribunal administratif** de Grenoble en référé face à la demande d'interdiction de la chasse aux galliformes de montagne. Grâce au travail de nos équipes et aux données rigoureuses fournies, cette chasse est maintenue pour le plaisir de nos chasseurs de montagne.

Seule la chasse du lièvre variable a été suspendue, mais nous travaillons déjà, dès aujourd'hui, à produire de nouveaux éléments scientifiques et techniques en vue de 2026, afin de consolider cette pratique dans un cadre responsable.

Notre atelier venaison connaît lui aussi une année exceptionnelle, avec un nombre de carcasses supérieur à celui de l'an passé. Cette action a permis à de nombreux restaurateurs et particuliers de découvrir une venaison locale, saine et de grande qualité. L'opération menée à la foire de la Saint-Martin à Bonneville a été également l'occasion de faire découvrir les terrines de cerf, sangliers et autres saucissons pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Un grand merci aux sociétés de chasse qui jouent pleinement le jeu en apportant sangliers, chamois, cerfs et chevreuils à l'atelier : vous êtes les artisans de ce succès.

Côté environnement, nos équipes poursuivent un travail patient et indispensable. Grâce au soutien du **Conseil départemental** de Haute-Savoie, plusieurs zones sur Samoëns, La Clusaz et Abondance ont été **débroussaillés** en faveur du **tétras-lyre**,

espèce emblématique de nos massifs. Je salue également l'expérience menée avec les jeunes étudiants du CFMM de Thônes.

De nouveaux **points de collecte de déchets de venaison** ont également été installés, notamment à Saint-Cergues, améliorant ainsi la gestion sanitaire et environnementale. Enfin, les inaugurations des locaux de chasse de Val-de-Fier, de Sevrier et d'Évires sont venues couronner cette dynamique positive. Ces réalisations sont de beaux symboles de ce que la **collaboration** entre les territoires, la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** et les chasseurs peut produire : des outils modernes, fonctionnels et adaptés aux besoins du terrain.

Cette saison est le reflet fidèle de notre Fédération : **engagée, responsable, inventive et unie**.

Une saison où les difficultés ont trouvé des réponses, où la passion s'est alliée à la compétence, et où la chasse haut-savoyarde a montré qu'elle est à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.

À toutes et tous, merci pour votre implication. Continuons ensemble à faire de la Haute-Savoie un territoire où la chasse demeure un pilier de la gestion de la nature et un lien vivant entre l'homme et le sauvage.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et déjà mes meilleurs voeux pour l'année 2026.

André MUGNIER

Président de la fédération
des chasseurs de la Haute-Savoie



www.fiduciaire-pissettaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Revision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières

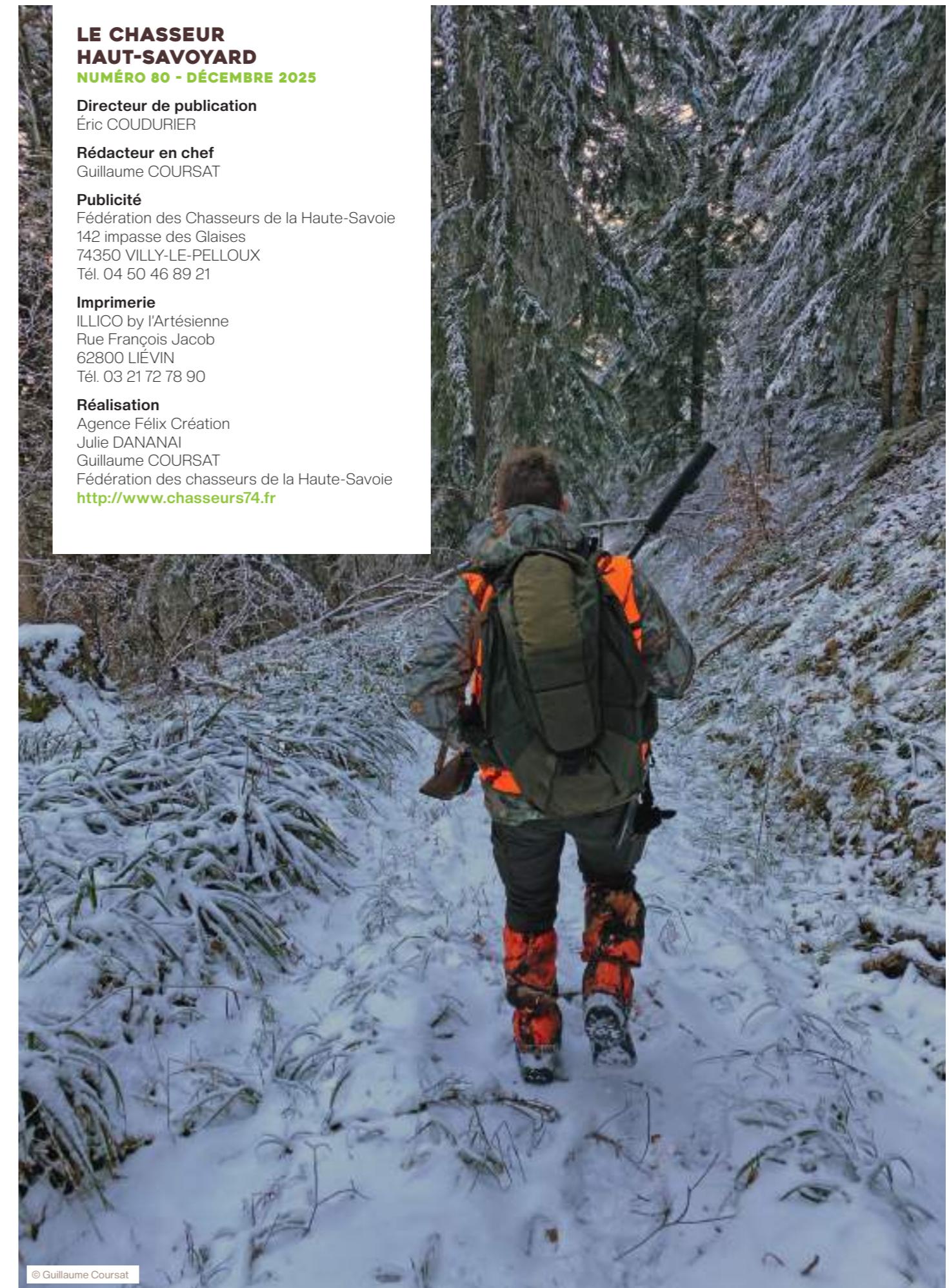
FIDUCIAIRE PISSETTAZ FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

ANNECY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - CANNES - CHAMBERY - CHAMONIX - CHATEL - CHATEL-SAINT-DENIS - COURCHEVEL
DOUVAINE - DUBAI - FAVERGES - GENÈVE - MONTHEY - SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS

SOMMAIRE



INFORMATION NATIONALE	
• Peste porcine africaine et influenza aviaire - Partage de la nature	6
LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION	
• Écoles et stages de chasse : découverte et apprentissage	7
• Nouveau schéma départemental de gestion cynégétique 2025-2031.....	8
• Suspension de la chasse au lièvre variable en Haute-Savoie	12
• CALENDRIER FORMATIONS 2026.....	13
• Un dimanche à la chasse 2025 : retour sur l'opération	14
INTERVIEW	
• Emmanuelle Dubée, préfète de la Haute-Savoie	16
RECETTE DE NOËL	
• Fondant de chevreuil & croustillant sarrasin.....	18
LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION	
• Inaugurations : 2 journées de visite pour le Vice-président de la Région.....	19
• Forum des collectivités - Congrès Domaines Skiables de France.....	20
• Foire de la Saint-Martin - Bonneville	21
• Amélioration des habitats du tétras-lyre	22
• Sanglier : bilan à la mi-novembre	24
• Bureau d'études Instinctivement Nature	25
• Écogardes	26
LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES	
• Pays cynégétiques Albanais, Fillings et Salève	27
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
• UDUCR	28
• Chasseresses des Alpes	28
• AFACCC 73/74	29
• ASDCGG 74	29
MÉMOIRE	30



PESTE PORCINE AFRICAINE ET INFLUENZA AVIAIRE

LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

La peste porcine africaine touche de nombreux pays d'Europe, affectant les suidés (porcs et sangliers) d'élevage et sauvages. De nombreux cas ont été détectés chez des sangliers dans le nord de l'Italie et en Allemagne, dans des régions voisines de la France et de manière très récente (28 novembre) dans la région de Barcelonne en Espagne, à moins de 100 km de la frontière française. Sans danger pour l'Homme, la peste porcine africaine est contagieuse et mortelle pour les porcs et les sangliers, et génère de graves conséquences économiques pour les éleveurs et toute la filière porcine.

La diffusion de la PPA se fait de proche en proche par des sangliers et/ou porcs infectés ou par des aliments à base de viande de porc infectée. Il est donc essentiel de ne pas rapporter de l'étranger, et en particulier des zones touchées par la PPA, des aliments à base de porc ou de sanglier afin de réduire le risque de contamination par un "sandwich".

Un appel à la vigilance et au renforcement des mesures de biosécurité est adressé, entre autres, aux chasseurs, aux éleveurs de porcs ou de sangliers. Toute suspicion de maladie en élevage doit être signalée au vétérinaire ; tout sanglier découvert mort dans le milieu naturel doit être signalé au réseau SAGIR animé par la fédération des chasseurs et l'OFB.

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE PASSAGE AU NIVEAU DE RISQUE ÉLEVÉ

CONTEXTE NATIONAL

Installé en Europe depuis maintenant quelques années, cette influenza aviaire entraîne une mortalité à répétition chez les laridés et anatidés en France et plusieurs autres pays voisins. C'est le 6 octobre dernier que le premier foyer de la saison a été détecté dans un élevage de faisans du Pas-de-Calais et propagé dans d'autres départements rapidement. C'est cette situation qui a entraîné le passage au niveau de risque "modéré" à "élévé".

PRÉVENTION ET MESURES DE BIOSÉCURITÉ

La souche H5N1 qui circule en Europe a un fort potentiel zoonotique. Il est capital d'être vigilant sur les mesures qui protègent votre santé : port de gants, lavage de mains, vaccination contre la grippe saisonnière etc.

LE CAS EN HAUTE-SAVOIE
À ce jour, aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté en Haute-Savoie. Cela n'est cependant pas à tenir pour acquis et veiller à bien appliquer les mesures de biosécurité.
Si vous trouvez un oiseau mort, surtout ne le touchez pas, et contactez les services de la fédération :

04 50 46 89 21

Source : ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

PARTAGE DE LA NATURE

LA FFRANDONNÉE ET LA FNC RENOUVELLENT LEUR COOPÉRATION

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et la Fédération Française de la Randonnée (FFRandonnée) ont renouvelé pour trois ans leur partenariat "Vivre la nature ensemble !", signé lors du Salon des Maires.

L'accord vise à renforcer la cohabitation entre chasseurs et randonneurs, en améliorant l'information locale (signalétique des zones de chasse, charte des bons comportements), en prévenant les conflits d'usage grâce à la formation et à la médiation, et en agissant conjointement pour la préservation des chemins ruraux et de la nature.



ÉCOLES ET STAGES DE CHASSE : DÉCOUVERTE ET APPRENTISSAGE



ÉCOLE DE CHASSE DES BAUGES

Depuis une dizaine d'années, l'École de chasse des Bauges poursuit son développement. Coordonné par le GIC des Bauges, en partenariat avec les techniciens de l'ONF, de l'OFB ainsi que les fédérations départementales des chasseurs de Savoie et de Haute-Savoie, ce stage très apprécié offre à de jeunes chasseurs l'occasion de s'initier, pendant deux jours au cœur du massif, aux techniques de la chasse à l'approche du chamois.

Les 30 et 31 octobre derniers, douze participants venus des deux départements savoyards ont ainsi pu bénéficier de ce stage. Le programme alternait ateliers théoriques (recherche au sang, équilibre agro-sylvocynégétique, reconnaissance du chamois et enjeux sanitaires) et la seconde journée s'est ouverte par une matinée de chasse encadrée : répartis en binômes avec un guide, les jeunes chasseurs ont été déployés sur différents secteurs, chacun muni d'un bracelet de chamois pour une approche réglementée.

Le bilan de cette édition s'est révélé particulièrement positif, avec le prélèvement de quatre cabris et d'un éterlou. Les organisateurs remercient chaleureusement l'ensemble des intervenants bénévoles pour leur engagement et le partage de leur expérience, qui ont contribué à faire de ce stage un moment riche en apprentissages et en souvenirs pour les participants.

JD



STAGE BÉCASSE - VOIRONS

Comme chaque année, le Club National des Bécassiers, en partenariat avec la fédération des chasseurs, organisait une journée de découverte dédiée à la bécasse des bois.

Le programme : initiation à la chasse de la bécasse des bois en "no-kill" avec des chasseurs passionnés et leurs chiens, suivi d'une session théorique concernant la biologie et les mœurs de la bécasse, d'une présentation du CNB, du réseau bécasse et de leurs travaux respectifs en faveur de la protection de ce bel oiseau et de la pérennité de sa chasse pour finir cette riche journée, une immersion dans une session de baguage nocturne. Six stagiaires ont pris part à cette édition, qui s'est tenue le samedi 15 novembre. Une journée dense et complète, permettant d'aborder l'espèce sous des angles variés.

Oiseau discret et réputé pour se laisser difficilement approcher, la bécasse des bois fait l'objet d'un suivi scientifique important grâce aux indicateurs ICA (Indice cynégétique d'Abondance) et Age-ratio des chasseurs et IAN (Indice d'Abondance Nocturne) des bagueurs qui contribuent à une meilleure connaissance de ses comportements, de ses déplacements et de la dynamique de sa population.



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE 2025-2031



UNE VISION DURABLE DE LA CHASSE EN HAUTE-SAVOIE

Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2025-2031 a été approuvé par arrêté préfectoral le 27 août 2025. Véritable feuille de route pour les six prochaines années, il fixe les grandes orientations de la chasse en Haute-Savoie, autour, entre autres, de trois axes majeurs : la sécurité et le partage de la nature, l'équilibre entre agriculture, forêt et faune sauvage et la gestion raisonnée des espèces.

Nous vous résumons quelques informations et mesures phares.

SÉCURITÉ : PRIORITÉ ABSOLUE SUR TOUS LES TERRITOIRES

Le nouveau schéma renforce les règles de sécurité à la chasse.

VISIBILITÉ OBLIGATOIRE

Tous les chasseurs, qu'ils participent à une action collective ou individuelle, devront porter un vêtement orange fluo visible de tous côtés (gilet, veste, chemise ou chasuble). Les accompagnants devront également être vêtus de ce dispositif.

Des exceptions subsistent pour les chasses de montagne (chamois, mouflon, perdrix bartavelle, lagopède alpin, tétras-lyre, marmotte et lièvre variable), limitées à deux chasseurs et pour lesquelles un brassard ou un couvre-chef orange fluo suffisent.

La chasse du gibier d'eau, des migrateurs et des corvidés à poste fixe reste exemptée de cette obligation.

ENCADREMENT RENFORCÉ POUR LES NOUVEAUX CHASSEURS

Afin d'assurer une montée en compétence progressive, les nouveaux titulaires du permis ne pourront pas utiliser de carabine semi-automatique durant leur première année de chasse, ni dans le cadre de la chasse accompagnée. Ils devront en outre être accompagnés de tuteurs pour la pratique du grand gibier.

DES PRÉSIDENTS DE SOCIÉTÉS DE CHASSE PLUS RESPONSABILISÉS

Les présidents de sociétés de chasse voient leurs pouvoirs étendus en matière de sécurité :

- Ils peuvent suspendre le droit de chasse d'un membre ayant commis une faute ou adopté un comportement dangereux ;
- ils peuvent fermer temporairement une zone de chasse jugée à risque ;
- ils peuvent imposer la signature du passeport sécurité, dont le refus constitue désormais une faute grave,
- enfin, tout auxiliaire de chasse sans permis validé et carte de chasse pour le territoire n'est plus autorisé à utiliser des chiens sans accord préalable du président.



ÉQUILIBRE AGRO-SYLVOCYNÉGÉTIQUE : PRÉVENIR LES DÉSÉQUILIBRES ET LES DÉGÂTS

Le SDGC 2025-2031 place la coopération entre chasseurs, agriculteurs et forestiers au cœur de son dispositif.

Une cellule de crise pourra être activée en cas de plaintes, dégâts agricoles, surpopulation d'espèces ou difficultés dans l'exécution des plans de chasse.

Pour le cerf et le sanglier, les tirs en réserves peuvent s'organiser pendant la saison de chasse, sans cellule de crise, sur décision de l'ACCA et l'autorité du président les mardis et jeudis uniquement, sans chien, depuis un poste matérialisé de main d'homme, avec port obligatoire du bracelet.

En cas de dégâts importants avérés, des interventions supplémentaires pourront être menées lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche jusqu'à 11h30, sur autorisation de la Fédération départementale des chasseurs qui interviendra à la suite d'une cellule de crise ou une simple demande motivée de la société de chasse.



BATTUES : UN ENCADREMENT STRICT

La battue est définie comme une action collective d'au moins cinq chasseurs armés, avec ou sans chiens.

Elle doit être encadrée par un responsable, tenir un carnet de battue et être signalée par des panneaux "Chasse en cours" sur les accès principaux et voies publiques pendant la durée de l'action.

Le chargement de l'arme n'est autorisé qu'à l'arrivée au poste et après le signal de début, tandis que le déchargement est obligatoire dès la fin de la battue. En outre, les chasseurs devront obligatoirement avoir leurs armes

cassées ou la culasse ouverte en cas de proximité immédiate (< 5 m) avec des usagers de la nature (randonneurs, cavaliers, cyclistes, etc.). Le déchargement est également obligatoire lors des contrôles ou en cas de regroupement hors action de chasse à partir de 2 chasseurs.

Tout chasseur quittant la battue ne peut la réintégrer qu'avec accord du responsable. Ce dernier est habilité à refuser la participation d'un chasseur ne respectant pas les règles de sécurité ou de courtoisie.

PLANS DE GESTION : PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES NATURELS

Le schéma fixe également des orientations de gestion du grand et du petit gibier, dans un souci de durabilité et de suivi rigoureux.

PETIT GIBIER : PROTECTION ET BON SENS

L'interdiction des lâcher de petit gibier à plume au-dessus de 1400 mètres d'altitude est maintenu. De la même manière, les perdrix rouges ne pourront plus être lâchées sur les zones de présence ou versants de communes de présence de la perdrix bartavelle.

Le tir à balle sur le petit gibier de montagne est interdit, sauf pour la marmotte.

Les entraînements de chiens d'arrêt sur les sites de comptage de tétras-lyre ne sont autorisés qu'après les dénombrements officiels.



© Adobe Stock

Pour garantir une présence maximale et essentielle pour le suivi des populations, les sociétés ne participant pas aux comptages de tétras-lyre verront leurs attributions de l'année suivante réduites de 20 % pour les espèces considérées.



© Guillaume COURSAT



© Alexis Vautrin

GRAND GIBIER : SUIVI NUMÉRIQUE ET DISCIPLINE

À partir de cette année, **les prélèvements de sangliers devront être enregistrés chaque semaine et au moins une fois par mois** pour les autres espèces de grand gibier sur l'espace adhérent de l'ACCA du site internet de la fédération des chasseurs ou sur l'application géochasse. En cas de non-respect, la remise des bracelets plan de chasse de l'année suivante sera repoussée au 15 octobre.

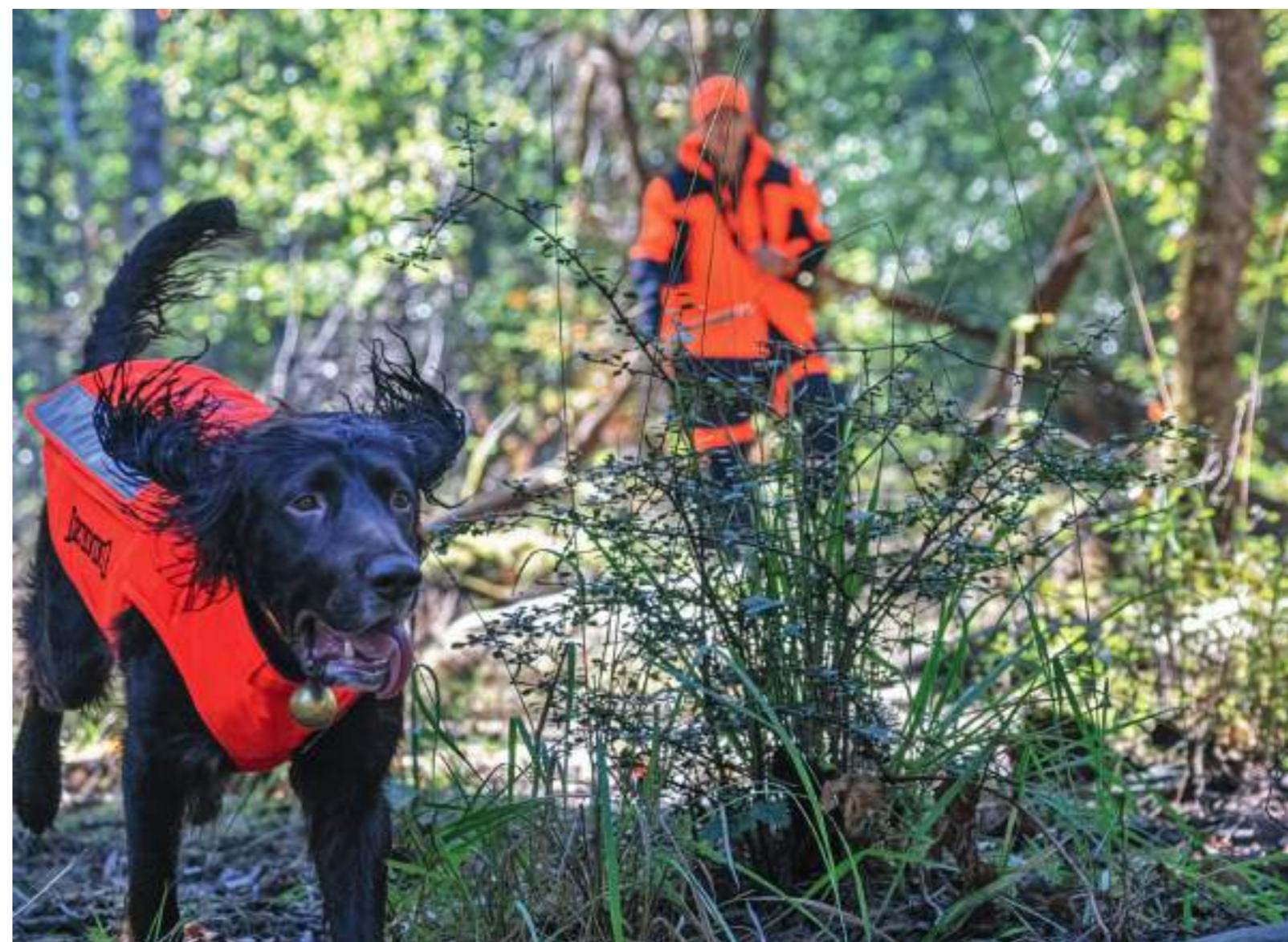
Le contrôle du grand gibier (cerf, sanglier, tétras-lyre, perdrix bartavelle, lagopède alpin) reste obligatoire à des horaires fixés par les sociétés de chasse, en fin de journée ou en fin de matinée et en fin de journée. Pour les sociétés de chasse ne disposant que d'une seule équipe peuvent déroger à ces horaires fixes mais la saisie sur l'espace adhérent ou Géochasse doit être effectuée le jour même.

L'usage de munitions à grenade est interdit pour le grand gibier, sauf dérogation préfectorale pour le chevreuil.

Comme pour le tétras-lyre, les sociétés ne participant pas aux comptages chamois perdront 20 % de leurs attributions pour cette espèce.

Enfin, **l'usage de drones pour la chasse et la recherche du gibier est strictement interdit**, sauf pour des missions encadrées par la Fédération (recherche de faons, suivis scientifiques...).

JR & GC



© Alexis Vautrin

S'IL FALLAIT CONCLURE...

Le SDGC 2025-2031 est un schéma pour une chasse moderne et durable. À travers ce nouveau cadre, les chasseurs de la Haute-Savoie s'engagent. Ils affirment leur volonté de promouvoir une chasse exemplaire, plus sûre, plus encadrée et mieux intégrée aux réalités de terrain et à la gestion des territoires. Le SDGC 2025-2031 marque ainsi une étape importante vers une chasse responsable, au service de la préservation des milieux naturels et du vivre-ensemble en Haute-Savoie.

Ces éléments sont tirés du SDGC disponible à la consultation sur le site internet de la fédération, à la rubrique "Connaître la réglementation" / "le SDGC".

IL PARAÎT QUE LES CHASSEURS ONT L'ŒIL. ÇA TOMBE BIEN : L'AGENCE FÉLIX AUSSI !

Partenaire de la Fédération des chasseurs et fière de se montrer dans votre magazine...

**PROMIS,
ON NE MORD PAS.**

félix
L'AGENCE DE PUBLICITÉ

DIGITAL & PRINT
Conseil • Stratégie • Création

+33(0)4 50 67 18 55
4 bis, av. du Pont de Tasset
74960 Annecy
www.agence-felix.fr

(!) INFORMATION IMPORTANTE



SUSPENSION DE LA CHASSE DU LIÈVRE VARIABLE EN HAUTE-SAVOIE

En octobre, la fédération départementale des chasseurs, ainsi que d'autres départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Savoie, Isère, Drôme) ont été de nouveau attaqués par l'association anti-chasse One Voice. Cette fois-ci, leur attaque visait la chasse du petit gibier : perdrix bartavelle, gélinotte des bois, tétras-lyre et lièvre variable.

Le jugement en urgence (audience du 14 octobre) a conduit à plusieurs décisions importantes :

- Le juge a confirmé le maintien de la chasse conformément à l'arrêté préfectoral d'ouverture de la chasse et les arrêtés plan de chasse pour le tétras-lyre, la perdrix bartavelle et la gélinotte des bois. Les arguments techniques et scientifiques présentés par la fédération et validés par l'administration ont permis de démontrer que la pratique de la chasse ne compromet pas la conservation durable de ces espèces.
- En revanche, le juge a suspendu la chasse du lièvre variable pour la saison 2025-2026. Cette décision ne remet pas en cause la gestion cynégétique de l'espèce en elle-même, mais repose sur un motif purement administratif : la consultation du public lors de l'élaboration de l'arrêté préfectoral n'a pas été jugée suffisamment explicite sur la gestion de cette espèce.

En conséquence, la chasse du lièvre variable a été suspendue pour la saison 2025-2026.

La Fédération reste pleinement mobilisée pour poursuivre le travail technique et administratif nécessaire au rétablissement futur de cette chasse, dans le respect du droit et de la gestion durable des populations.

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

FORMATIONS FDC74

CALENDRIER FORMATIONS 2026

Chasseurs du 74, retrouvez ci-dessous le calendrier des formations 2025-2026. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez la fédération.



Formations	Nbre	Coût	Dates	Horaires	Lieu
FORMATIONS OBLIGATOIRE / RÈGLEMENTAIRES					
Permis de chasser	-	**	En cours	1 ½ journée	Farges
Chasse accompagnée	-	20 €	En cours	½ journée	Farges
Garde-chasse particulier *	25	90 €	Module N°1 - 18/05/2026 - 01/06/2026 Module N°2 - 15/06/2026 - 22/06/2026	18h - 21h	FDC
Piégeage *	35	50 €	Terrain : 21/03/2026 Théorie : 04/04/2026	14h - 17h 8h - 17h	Cornier FDC
Remise à niveau piégeage	-	Gratuit	21/03/2026	14h - 17h	Cornier
FORMATIONS PRATIQUE DE LA CHASSE					
Chasse à l'arc	20	20 €	23/05/2026 14/06/2026	8h - 18h	Sallanches
FORMATIONS HYGIÈNE					
Examen initial du gibier sauvage *	15	95 €	16/01/2026 20/02/2026 20/03/2026	9h - 17h	FDC
Découpe et valorisation de la venaison	10	60 €	21/01/2026 25/02/2026 25/03/2026	14h - 18h	FDC
FORMATIONS TECHNIQUES					
Tir sélectif en réserve Chasseurs	60	Gratuit	02/09/2026	19h - 21h	FDC
Tir sélectif en réserve Accompagnateur *	8	125 €	03/09 & 04/09/2026	2 jours	La Côte d'Arbroz
Comptage tétras-lyre pour conducteur de chien d'arrêt	-	Gratuit	25/06/2026	19h - 21h	FDC et visio

* Formation réservée aux adhérents de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie

** Part OFB : 46 € pour les majeurs / 31 € pour les mineurs
Part FDC : 162 € pour les résidents hauts-savoyards / 336 € pour les autres
Réinscription : Part OFB : 16 € / Part FDC 50 €

Un Dimanche à la Chasse

19 octobre 2025

Le dimanche 19 octobre 2025, l'opération "Un dimanche à la chasse" fêtait son 10^e anniversaire en Haute-Savoie. Dix ans déjà que cet événement rapproche chasseurs et non-chasseurs autour d'une même passion : celle de la nature et du partage.

Cette année encore, 29 sociétés de chasse ont ouvert leurs portes à près de 170 participants, venus découvrir le temps d'une matinée l'univers de la chasse communale. Entre pédagogie, découverte et effort physique, les visiteurs, qu'ils soient simples curieux ou totalement novices, ont plongé au cœur d'une pratique souvent méconnue, guidés par des chasseurs passionnés et désireux de transmettre leurs valeurs.

"La chasse, ça se mérite" sourit un participant, encore essoufflé après une longue traque à travers les bois, au son des chiens de chasse.

Au fil de la matinée, les échanges ont été riches, sincères et souvent surprenants. Une occasion unique de comprendre la chasse sous toutes ses facettes, ses belles traditions comme ses contraintes bien réelles.

Et parce qu'une journée de chasse ne serait pas complète sans un bon repas, l'événement s'est clôturé localement par de copieux "gueuleton". Au menu : gibier mijoté, plats réconfortants et ambiance conviviale, dans la plus pure tradition des tables de chasseurs. Une belle manière de conclure cette édition anniversaire, sous le signe du partage et de la convivialité.

JD

Quand certains attendent patiemment l'année prochaine pour renouveler l'expérience ou la conseiller à des amis, d'autres sont sur les starting-blocks pour se lancer dans l'aventure du permis de chasser.



SEYSEL



CHALLONGES



CRUSEILLES



LOISIN



ÉVRIES



LA CÔTE D'ARBROZ



LORNAY



CUSY



EXCENEVEX



LES CLEFS



ALLÈVES



COPPONEX



SÉVRIER



LA CLUSAZ



SEYTROUX



VEYRIER-DU-LAC



SCIEZ



ARCHAMPS

"J'AIME LA NATURE PROPRE"
RENOUVELÉ POUR UNE 3^E ÉDITION



À NOTER SUR VOS AGENDA !

Les 6, 7 & 8 mars 2026, la 3^e édition de l'opération "J'aime la nature propre" renouvelée en Haute-Savoie.

En 2025, en Haute-Savoie, l'initiative avait rassemblé plus de 450 participants de tous âges et horizons, répartis dans 27 communes du département. Grâce à leurs efforts collectifs, de nombreux sites ont été nettoyés et préservés, renforçant ainsi le sentiment de responsabilité locale des chasseurs envers la nature et les territoires. Cette mobilisation témoigne d'un engagement fort en faveur de la biodiversité et d'une volonté partagée de protéger nos milieux.

Certes les dates définies à l'échelon national ne sont pas adaptées à l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie, la neige étant encore présente dans bien des territoires de montagne mais nous invitons toutes les sociétés de chasse qui le peuvent à participer et à contribuer à ce grand projet.

➔ Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou inscrire votre ACCA, contactez Julie Dananai au 04 50 46 89 21.

INTERVIEW

EMMANUELLE DUBÉE, PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE



© Préfecture Haute-Savoie

En poste depuis avril 2025, Emmanuelle Dubée, préfète de la Haute-Savoie, nous a accordé un entretien pour partager sa vision de l'avenir des territoires haut-savoyards, ainsi que son regard sur le monde rural et cynégétique.

CHS : La Haute-Savoie est un territoire à la fois fortement urbanisé et profondément ancré dans son identité rurale et montagnarde. Ces deux dimensions cohabitent parfois difficilement, notamment face aux tensions liées à la fréquentation croissante des espaces naturels. Quel regard portez-vous sur cette cohabitation ?

ED : Les montagnes et espaces naturels hauts-savoyards font la richesse et l'attractivité de notre département et sont une source de loisirs et d'activités de plein air inépuisable dont la pratique de la chasse fait pleinement partie. Toutefois, les conflits d'usage s'accroissent et nécessitent quelques rappels pour assurer une bonne cohabitation entre tous les usagers de la nature.

Il est important de rappeler que depuis 2016, la réglementation de la pratique de la chasse dans le département a évolué pour permettre une meilleure cohabitation entre les chasseurs et les autres usagers de la nature. Ainsi, en concertation avec votre fédération, des zones rouges (chasse autorisée uniquement les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois) et orange (chasse autorisée les jours chassables et, pour la journée du dimanche, jusqu'à 11h30 (armes déchargées) ont été mises en place sur les zones les plus densément peuplées, pour restreindre les jours et horaires de chasse et ainsi permettre un accès à ces zones en toute sérénité pour les autres usagers.

De plus, l'accès à l'information des zones chassées et non chassées depuis votre application Chasseco, la mise en place de panneau d'information sur site et de panneautage mobile ont permis, me semble-t-il d'apaiser les relations entre les chasseurs et les non-chasseurs.

CHS : Madame la préfète, vous avez quitté votre fonction similaire dans le département des Deux-Sèvres pour le département de la Haute-Savoie en avril 2025. Quelques jours après votre arrivée vous nous aviez d'ailleurs fait l'honneur de votre présence à notre Assemblée Générale. Comment qualifiez-vous vos premiers mois à ce poste ?

EMMANUELLE DUBÉE : En quelques mois, j'ai pu mesurer le dynamisme et les nombreux atouts que possède le département de la Haute-Savoie. Ce qui est particulièrement marquant ici, c'est la vitalité des projets structurants portés à la fois par les élus locaux mais aussi les entreprises et les associations. L'État est là pour les accompagner et être à la hauteur de ce dynamisme.

Je sais pouvoir compter sur les services placés sous mon autorité pour œuvrer en ce sens : conseiller, accompagner, faire réussir.

des territoires haut-savoyards. Pourtant, cette pratique est parfois mal comprise, notamment par des publics éloignés des réalités de terrain. Comment analysez-vous cette évolution des mentalités et quelles en sont, selon vous, les conséquences ?

ED : La Haute-Savoie est, par sa géographie et la diversité des espèces chassables, un territoire propice à la chasse tant du grand gibier que du petit gibier. La chasse a longtemps été au cœur de l'animation du monde rural et les chasseurs ont su s'adapter à l'évolution des campagnes dans ce département très peuplé et dont la population connaît une forte croissance depuis plusieurs années.

La chasse est culturellement ancrée dans nos territoires mais l'augmentation de l'urbanisation réduit les territoires de chasse. Cette urbanisation, ainsi que l'augmentation des pratiques de pleine nature, augmentent significativement les conflits d'usage.

Je salue le travail engagé entre les services de l'État, direction départementale des territoires (DDT), l'office français de la biodiversité (OFB) et vos instances pour mieux faire connaître les actions en faveur de la connaissance de la faune sauvage, des galliformes, celles favorisant le franchissement des infrastructures par la grande faune, ou encore celles visant à réguler les canards sur le lac d'Annecy pour éviter la propagation de la puce. Et d'une manière générale, il faut rappeler que la chasse adaptative permet de maintenir la bonne santé des espèces chassables.

CHS : En Haute-Savoie, les espaces naturels rassemblent tourisme, agriculture, sylviculture et chasse. Quelle est votre vision de leur gestion et de leur équilibre ?

ED : L'équilibre agro-sylvo-cynégétique, c'est-à-dire la régulation des dégâts du gibier sur les cultures et la forêt est un vrai enjeu. La mise en place par la fédération des chasseurs de cellules de crise a fait ses preuves sur le volet agricole puisque votre fédération acquitte chaque année une facture de dégâts modérée au regard des départements voisins. La régulation des dégâts sylvicoles, qui restait jusqu'ici un enjeu moindre, prend désormais de l'importance avec la crise sanitaire engendrée par les dégâts du scolyte de l'épicéa et les enjeux de renouvellement forestier qui en découlent, rendus plus complexes dans le contexte du changement climatique. Sur les nombreux secteurs de replantation dans le département, je ne doute pas qu'avec l'expérience acquise avec les cellules de crise agricoles, nous parvenions à gérer les dégâts sylvicoles avec la même implication de tous, et la même efficacité.

CHS : Quel regard portez-vous sur la chasse aujourd'hui et comment percevez-vous l'engagement des chasseurs en faveur des territoires ?

ED : La chasse est une activité qui nécessite un contact intime avec la nature. Les chasseurs sont parmi ceux qui connaissent le mieux l'environnement et l'état de conservation des espèces. Vous êtes, avec votre fédération, un acteur précieux et incontournable sur beaucoup des champs d'activité des services de l'État.

CHS : Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2025-2031, que vous avez approuvé, est entré en vigueur le 27 août dernier. Ce document de référence encadre les pratiques en matière de sécurité, de gestion des espèces et de préservation de l'environnement. Quel regard portez-vous sur ce document, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre sur le terrain ?

ED : Le 27 août 2025, j'ai approuvé le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) pour la période 2025-2031. Fruit d'un travail approfondi entre nos équipes, ce dernier est entré en vigueur le 31 août 2025. En Haute-Savoie, ce quatrième schéma s'inscrit dans la continuité de ceux ayant couvert les périodes 2006-2012, 2013-2019 et 2019-2025.

Il est important de rappeler que le SDGC est un outil de cadrage par lequel chaque fédération départementale des chasseurs (FDC) organise l'activité cynégétique (exercice de la chasse dans un objectif de gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats, contribution à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines, en veillant notamment à préserver l'équilibre agro-sylvo-cynégétique).

Je salue le travail de concertation effectué entre les services de l'État, la fédération départementale des chasseurs, les représentants des intérêts agricoles et forestiers, les associations de protection de l'environnement et les associations de chasse. Ce nouveau schéma va nous permettre de continuer le travail déjà engagé pour renforcer la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs et la cohabitation des usagers de la nature, la régulation concertée des dégâts du grand gibier sur les cultures et le renouvellement forestier et la gestion adaptée du petit et du grand gibier.

Il doit permettre, pour les 6 prochaines années, l'exercice d'une chasse durable, sécurisée et pleinement partie prenante de la gestion de notre territoire départemental.

CHS : La Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a recruté deux « écogardes » pour renforcer la surveillance des territoires. Quel regard portez-vous sur cette initiative et sur la place qu'elle peut prendre dans la gestion du territoire ?

ED : Au vu de l'attractivité de plus en plus croissante de la fréquentation des espaces naturels tout au long de l'année, la gestion et la surveillance des espaces naturels sont un sujet important pour la protection de l'environnement tant pour les milieux que pour la faune et la flore. Dans ce contexte, je tiens à saluer l'initiative de la fédération des chasseurs qui a recruté deux écogardes pour prévenir, échanger et communiquer sur les bonnes pratiques, tout en sensibilisant et en informant le public sur les enjeux de la préservation des habitats naturels et plus globalement des territoires haut-savoyards. C'est de surcroît une démarche qui s'inscrit en plein partenariat avec les collectivités locales et en complémentarité étroite avec l'action des services de l'État et les gestionnaires des aires protégées pour la police de l'environnement et de la chasse.

RECETTE DE NOËL

FONDANT DE CHEVREUIL & CROUSTILLANT SARRASIN PAR LE CHEF MICHEL ROTH



Recette pour **4 personnes**

Temps de cuisson : **1 h**



Pour le fondant de chevreuil

- 400 g de cuissot (ou d'épaule) de chevreuil coupé en morceaux
- 1 carotte
- 1 branche de céleri
- 1 oignon blanc
- ½ tête d'ail
- 1 bouquet garni
- 2 dl de vin rouge
- 2 dl de bouillon de volaille
- 2 cl d'huile neutre
- 100 g de beurre
- 50 g de farine
- Baies de genièvre en poudre
- Noix de muscade râpée
- Sel & poivre

Pour le chutney de raisin

- 150 g de grains de raisin blanc
- 1/4 l de jus de raisin
- 1 c. à s. de miel d'acacia

Pour les tuiles de sarrasin

- 160 g de beurre noisette
- 180 g d'eau
- 15 g de farine de sarrasin

Pour le dressage

- Grains de raisin blanc
- Copeaux de salsifis
- Feuilles de céleri



Pour le fondant de chevreuil

1. Faites colorer les morceaux de chevreuil dans une cocotte avec un filet d'huile et une noix de beurre. Salez et poivrez.

2. Ajoutez les légumes (carotte, céleri, oignon, ail) préalablement épluchés et coupés en dés.

3. Parsemez de farine (sans mélanger) et mettez la cocotte au four à 180°C. Une fois la farine torréfiée, remuez puis ajoutez le bouquet garni, le vin rouge et le bouillon à hauteur. Couvrez et faites cuire à feu doux pendant 1 heure.

4. Retirez les morceaux de chevreuil, effilochez-les puis assaisonnez de baies de genièvre en poudre et de noix de muscade râpée.

5. Passez la sauce au chinois puis laissez-la réduire à consistance sirupeuse. Vérifiez l'assaisonnement.

Pour le chutney de raisin

Faites revenir les grains de raisin blanc dans une poêle avec 1 c. à s. de miel. Ajoutez le jus de raisin, laissez compoter, mixez et réservez.



Pour le dressage

Placez une tuile de sarrasin au centre de l'assiette et déposez-y une belle cuillère à soupe d'effiloché de chevreuil. Recouvrez d'une autre tuile puis décorez avec quelques pointes de chutney de raisin, des copeaux de salsifis, du raisin frais et des feuilles de céleri.

Recette de Michel Roth
pour "Je cuisine du gibier"

Pour les tuiles de sarrasin

Mélangez tous les ingrédients à l'aide d'un fouet puis confectionnez les tuiles dans une poêle antiadhésive chaude.



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

INAUGURATIONS



Chalet de chasse à Sevrier

(financier : Région Aura et conseil départemental)



Chalet de chasse à Vallières-sur-Fier

18 autres projets ont déjà été accompagnés en Haute-Savoie
(financier : Région Aura et conseil départemental)



Chambre froide relai pour la conservation de la venaison et miradors à Évires

(financiers : Région Aura / conseil départemental)

Pour rappel, à ce jour **23 chambres froides** permettent de couvrir le besoin de 239 des 279 communes du département.
7 futurs points de collecte vont étoffer le réseau prochainement.
Sur la saison 2024-2025, environ **85 tonnes de déchets** ont été collectées.

2 JOURNÉES DE VISITE POUR LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION

Les 2 et 3 octobre derniers ont été rythmés par 4 visites spécifiques, de la part de la Région Aura représentée par son vice-président, Philippe Meunier.

Ces réalisations s'inscrivent dans le programme régional "amélioration des locaux de chasse", lancé en 2022 par la Région pour moderniser, mettre aux normes et rendre plus fonctionnels les équipements dont disposent les chasseurs. C'est aussi le fruit d'un projet multi-acteurs et financeurs, associant notamment la fédération des chasseurs avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, aux côtés des communes et sociétés de chasse locales. Elles témoignent de l'importance d'un partenariat solide pour doter les chasseurs d'équipements modernes, fonctionnels et adaptés à leurs missions.

André Mugnier a pu compter sur la présence de nombreux élus locaux qui ont soutenu les différents projets :

- Sylviane Noël, sénatrice
- Fabienne Duliège et Daniel Deplante, conseillers départementaux

Ainsi que les différents Maires des communes et présidents de Communauté de communes concernés.



Point de collecte des déchets de venaison à la déchetterie de St-Cergues, 24^e point de collecte installé en Haute-Savoie. Une convention de partenariat a été signée dans ce sens avec M. Gabriel DOUBLET, président de l'agglomération d'Annemasse, pour l'installation de cette chambre froide.
(financier : Région Aura)

FORUM DES COLLECTIVITÉS

LA FÉDÉRATION PRÉSENTE AU FORUM DES COLLECTIVITÉS 2025 À ROCHEXPO

Le vendredi 17 octobre, le parc des expositions Rochexpo, à la Roche-sur-Foron, a accueilli l'édition 2025 du Forum des Collectivités, un rendez-vous désormais incontournable pour les acteurs publics et les partenaires du territoire.

Comme chaque année, la fédération a pris part à cet événement, véritable espace d'échanges et de rencontres autour des grands enjeux locaux. Plus de 80 élus de collectivités locales (maires, adjoints ou conseillers municipaux) se sont arrêtés sur le stand fédéral, où ils ont pu échanger avec l'équipe présente.

L'occasion également de découvrir la nouvelle brigade d'écogardes, opérationnelle depuis cet été, et de déguster du gibier local provenant de la filière de traitement de la venaison, valorisant ainsi les produits issus de la chasse haut-savoyarde.



Plusieurs personnalités politiques ont honoré le stand de leur visite : Martial Saddier, président du Département, Nicolas Rubin, président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, Loïc Hervé, vice-président du Sénat, Fabienne Duliège, conseillère départementale, et Lionel Tardy, vice-président du Département.

JD



Légende

CONGRÈS DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

L'ÉQUIPE D'INSTINCTIVEMENT NATURE PRÉSENTE AUX CÔTÉS DE L'OGM

Margaux, chargée d'études environnementales et Pascal, technicien à la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie ont posé leurs valises à Toulouse, les 2 et 3 octobre derniers, pour y représenter l'**OGM** (Observatoire des Galliformes de Montagnes) ainsi que le bureau d'études **Instinctivement Nature**.

Durant ces 2 jours, ils étaient présents sur stand pour échanger avec les directeurs de domaines skiables sur leurs missions, les enjeux des milieux de montagne (plus particulièrement les Alpes et les Savoie) et proposer leur expertise dans le cadre de l'équipement des remontées mécaniques et visualisation des câbles pour la protection des galliformes de montagne.



LA FILIÈRE GIBIER DE HAUTE-SAVOIE MISE À L'HONNEUR À LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN À BONNEVILLE

Ce mardi 11 novembre s'est tenue la traditionnelle foire de la Saint-Martin à Bonneville, rassemblant plus de 400 exposants dans les rues de la ville. Pour la première fois cette année, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie était présente avec sa remorque pédagogique, afin de mettre en valeur sa filière gibier de Haute-Savoie.

Créé il y a quatre ans, le label "Gibier de Haute-Savoie" permet aujourd'hui de commercialiser de la viande de gibier issue de la chasse haute-savoyarde, au bénéfice de tous : restaurateurs, bouchers mais aussi particuliers.

Le stand installé sur la foire a été l'occasion de faire connaître cette démarche, de valoriser le label, de proposer des dégustations et des ventes de terrines et saucissons issus de la chasse locale. Il a également permis d'échanger avec le public sur l'achat de viande de venaison fraîche, favorisant un lien direct entre consommateurs et acteurs de la filière.

Cette journée fut un véritable succès. Un large public, venu d'horizons variés, a pu découvrir et apprécier la qualité du gibier haut-savoyard. Beaucoup se sont montrés surpris, mais surtout ravis d'apprendre qu'il est désormais possible de se procurer facilement du gibier local. L'intérêt du public a confirmé que la demande existe bel et bien : les particuliers souhaitent consommer du gibier de leur territoire, sain et savoureux, mais ne trouvaient pas de solution pour s'en procurer. Cependant, le travail reste à poursuivre pour faire pleinement connaître cette filière encore jeune. La fédération appelle donc

les chasseurs et ACCA du département à participer activement à cette dynamique : fournissez votre gibier à la fédération, afin de permettre au grand public de déguster et d'apprécier un produit local d'exception.

Boycottons le gibier importé d'Europe de l'Est, souvent trois fois plus cher et de qualité bien inférieure, et mettons à l'honneur la chasse haut-savoyarde ; issue d'un territoire riche et diversifié, qui offre une viande de caractère et d'une qualité incomparable.

JD



© Julie Dananai

AMÉLIORATION DES HABITATS DU TÉTRAS-LYRE !

INAUGURATION DES TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE À BASSACHAUX - ABONDANCE



Un an après le chantier initial, les acteurs et partenaires du projet se sont rassemblés le 8 octobre pour inaugurer les travaux réalisés sur l'alpage de Lens au col de Bassachaux (commune d'Abondance), en présence d'élus locaux.

Pourquoi réaliser ces travaux ? En raison de l'avancée de la lande de rhododendrons et des boisements, les poules de tétras-lyre ne parviennent plus à trouver des sites propices à l'installation de leurs nids et l'élevage de leurs jeunes. Les milieux se referment, engendrant la perte des sites de reproduction, entraînant à terme la disparition de l'espèce, mais également de la ressource fourragère, indispensable au maintien du pâturage des génisses de l'AFP de Lens. La réhabilitation de ces habitats nécessite donc de débroussailler les friches en conservant un espace en mosaïque.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien financier du Département de la Haute-Savoie (dans le cadre du Plan Chasse 74), l'AFP Montagne de Lens, La fédération départementale des chasseurs et l'ACCA d'Abondance, mais également avec le soutien technique de la SEA.

Le projet ne s'arrête pas là. Il est prévu un entretien régulier de la zone (tous les 3 ans) afin d'éviter que le milieu ne se referme à nouveau.



© Julie DANANAI

Personnes présentes :

- Nicolas Rubin, vice-président du Département de la Haute-Savoie et Maire de Châtel
- André Mugnier, Président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie
- Michel Bron Fontanaz, adjoint au Maire d'Abondance
- Olivier Ducret, conseiller municipal à Abondance
- Maurice Girard Desprolet, représentant de la montagne de Lens et exploitant local
- Gilles Benand, président de l'ACCA d'Abondance

JD



© Margaux Charmet

DÉBROUSSAILLAGE DANS LES ARAVIS : UN CHANTIER FORMATEUR

Le 21 octobre, des élèves du BTS Gestion et Protection de la nature du CFMM de Thônes ont participé à une journée de débroussaillage sur le secteur de la Combe de Tardevant, dans le Massif des Aravis.

Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) et plusieurs établissements de formation (le CFMM de Thônes et la MFR de l'Arclosan).



L'objectif de ce chantier école est d'intervenir afin de préserver ou restaurer des habitats favorables à la reproduction du tétras-lyre une espèce emblématique et menacée des milieux alpins.

Avant l'intervention, une étude de terrain et une concertation avec les ACCA locales ont permis d'identifier les secteurs à enjeux écologiques à restaurer, en vue d'un pâturage futur.

La CCVT, dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 des Aravis, coordonne les travaux avec notre bureau d'études Instinctivement Nature, en concertation avec les propriétaires des parcelles concernées, les alpagistes locaux et la fédération des chasseurs.

Grâce à l'implication des étudiants, près de 1600 m² de végétation ont été débroussaillés et réhabilités sur les parcelles récemment acquises par le Département de la Haute-Savoie.

Au-delà de l'aspect technique, cette journée a été une véritable expérience pédagogique, sensibilisant les jeunes à la fragilité des milieux d'altitude, à la cohabitation entre activités humaines et faune sauvage, et à la nécessité d'agir collectivement pour préserver la biodiversité alpine.

Débuté en 2024 sur des secteurs comme le Col des Aravis, et la Bombardellaz, les travaux se poursuivront en 2026 afin de renforcer la continuité écologique.

MC

DÉBROUSSAILLAGE COMBE DE GERS À SAMOËNS : UNE INAUGURATION EN CLAP DE FIN

Le mercredi 10 septembre a eu lieu, un an après les travaux de débroussaillage de la "forêt de Gers" à Samoëns, l'inauguration officielle du chantier.

RAPPEL TECHNIQUE ET HISTORIQUE

Comme dans beaucoup de zones de montagne et d'alpage, les terrains laissés à l'abandon se referment naturellement : la végétation reprend le dessus, recouvre le sol et transforme des milieux autrefois riches et variés en espaces fermés et moins favorables. Les rhododendrons et les aulnes s'installent, ce qui fait fuir la faune, notamment le tétras-lyre, qui a besoin d'habitats ouverts et diversifiés pour se reproduire. C'est ainsi qu'en 2024, la société de chasse du Haut-Giffre a initié le projet, avec pour objectif principal de réouvrir le milieu en créant un habitat en mosaïque riche et diversifié, idéal à la reproduction du galliforme. Mais le bénéfice ne s'arrête pas là : en ramenant de la lumière et en favorisant la diversité végétale, c'est l'ensemble de la faune qui profite de ces aménagements.

Ce projet a vu le jour grâce au financement de la fédération départementale des chasseurs, via le plan chasse du Conseil Départemental de Haute-Savoie, et en accord avec différents acteurs concernés (communes de Samoëns et Morillon, propriétaires du terrain).

Les travaux, d'une durée totale de trois jours, ont été réalisés, non sans peine, par Alexandre Querol et sa société Paysages des Bornes. En plus des 3 hectares initialement prévus, il a gracieusement débroussaillé un hectare supplémentaire sur le secteur de la Bourgeoise, col de Joux Plane, autre secteur favorable au tétras-lyre.

Le 10 septembre, à l'occasion de l'inauguration officielle, les différents acteurs présents ; Jean-Charles Mogenet, maire de Samoëns, M. Delavigne, alpagiste local, Alexandre Querol de la société Paysage des Bornes, ainsi que Gilles Riondel président de la société de chasse et Fabrice Anthoine chasseur local ; se sont rendus sur le site, après une marche d'approche, afin de visiter le secteur. Certains ont ainsi pu découvrir les résultats du débroussaillage, tandis que d'autres ont constaté l'évolution des travaux déjà engagés. La journée s'est également enrichie d'une démonstration de l'usage d'un drone, permettant de prendre de la hauteur et d'offrir une nouvelle perspective sur le chantier.

JD



© Julie Dananai



La Fédération tient à remercier la société Paysage des Bornes pour la qualité de son travail. Son responsable, Alexandre Querol, chasseur local passionné, a généreusement débroussaillé une zone supplémentaire. Nous tenons à lui réitérer nos remerciements pour son engagement.

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

BILAN SANGLIER / DÉGÂTS

au 1^{er} novembre 2025



© Alexis Vautrin



Prélèvements
au 1^{er} novembre

1691
sangliers

dont **951**
à la fin septembre
(2024 : 1610 sangliers
au 1^{er} novembre)



Prélèvements
en augmentation

pour certains
pays cynégétiques :
Bas-Chablais,
Roc d'Enfer, Voirons,
Vuache et Mandallaz



Prélèvements
en baisse

pour certains
pays cynégétiques :
Gavot, Dranses,
Môle et Aravis



JOYEUX
ARMURERIE
7 Chemin de Thol
01510 Artemare

OUVERTURES:
Du mardi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 14:00 - 19:00
Le samedi :
9h00 - 12h00 / 14:00 - 18:00

Nature
Ain'pact
NATURE AIN'PACT
04 79 81 31 40

Nombreuses idées de cadeaux

contact@natureainpact.fr
www.nature-ainpact.fr



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

BUREAU D'ÉTUDES INSTINCTIVEMENT NATURE

LE CERF PERTURBATEUR DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX : LA SNCF ENQUÊTE

Voilà maintenant quelques mois que la SNCF se voit confrontée à un phénomène assez inattendu : des déclenchements répétés des filets de détection de chute de roches le long de la voie ferrée.

Après plusieurs investigations, les responsables du réseau ont découvert que...
les cerfs pourraient bien être les principaux acteurs de ces incidents.



LE CONTEXTE

Deux secteurs posaient particulièrement un problème : l'un aux Houches, sur un linéaire de 700 mètres, et l'autre à Chamonix, sur 350 mètres. Ces zones, surveillées par la SNCF, ont enregistré de nombreux déclenchements intempestifs des systèmes de sécurité, conçus pour détecter les chutes de blocs et garantir la sécurité des circulations ferroviaires.

Soupçonnant l'intervention de la faune locale, la SNCF a fait appel à Instinctivement Nature, chargée de mener une étude approfondie sur le terrain. **15 pièges photographiques** ont ainsi été installés **durant cinq mois** afin d'identifier les causes précises de ces déclenchements et de proposer une solution durable.

LES RÉSULTATS

sont sans appel.
Aux Houches, 333 événements photographiques de cerfs ont été enregistrés, soit en moyenne **trois détections par nuit**. L'étude montre que les individus fréquentent particulièrement le talus qui surplombe la voie ferrée, qui représente une zone d'alimentation favorable. La proximité de l'Arve, source d'eau permanente, renforce davantage l'intérêt écologique de ce secteur.

À Chamonix, la fréquentation est également importante : 209 événements photographiques ont été comptabilisés, soit environ **deux passages nocturnes en moyenne**. Les cerfs cherchent à rejoindre une prairie située en contrebas, identifiée comme une zone de gagnage essentielle, notamment en hiver, période où les ressources alimentaires se raréfient.

Pour y accéder, deux itinéraires s'offrent à eux : traverser la voie ferrée en forçant le passage dans les filets de détection, ou emprunter un ouvrage inférieur (un passage sous la voie) dont la configuration est particulièrement favorable au franchissement de la faune.

Solution

proposée par le bureau d'études
Pour limiter cette problématique sans compromettre la sécurité ferroviaire, Instinctivement Nature a proposé la mise en place de **quatre niveaux de fils électriques** le long des linéaires concernés. Ce système dissuasif permettrait de réorienter les cerfs vers les passages sous la voie, déjà identifié comme favorable au franchissement, et ainsi d'abroger les déclenchements intempestifs.

Nous remercions les présidents et chasseurs des sociétés de chasse de Chamonix et Les Houches pour leur collaboration dans ce suivi.



Toutes marques - VL - PL - Pare brise



04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

carrosseriedesbiolles@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION ÉCOGARDES

À VOS CÔTÉS, SUR LE TERRAIN !

Depuis août, la brigade écogarde de la Fédération des Chasseurs s'est renforcée avec l'arrivée de Mathieu et Florent.

Deux agents passionnés de chasse, profondément attachés à nos territoires et à nos valeurs. Leur leitmotiv : "protéger la nature, c'est garantir l'avenir de la chasse."



LEURS MISSIONS AU QUOTIDIEN

Dès leurs premières patrouilles, les écogardes ont été confrontés à des problématiques bien connues : camping sauvage, feux non autorisés, dépôts de déchets...

Autant de comportements qui fragilisent la faune, les habitats naturels et la sécurité de tous les usagers de la montagne.

Depuis le 14 septembre, la brigade est pleinement engagée dans :

- Le respect du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)
- Police de la chasse
- Contrôle SIA : registre des armes

UNE BRIGADE AU SERVICE DES PRÉSIDENTS D'ACCA ET DES CHASSEURS

Les contrôles se veulent constructifs et pédagogiques : il s'agit avant tout d'accompagner, de rappeler les règles et les bonnes pratiques aussi bien aux chasseurs qu'aux autres utilisateurs de la nature.

Plusieurs rappels ont été effectués, notamment sur :

- Les limites des territoires
- La chasse à proximité des habitations
- Le non-respect de la signalisation
- Le non-respect des heures de chasse
- Le non-port du permis de chasser
- L'utilisation des véhicules à moteur

Mais dans la grande majorité des cas, les chasseurs haut-savoyards font preuve de sérieux, d'éthique et de responsabilité..



UNE MISSION DE PROXIMITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT

Nos objectifs :

- Préserver la crédibilité et l'image des chasseurs
- Soutenir les acteurs de terrain face aux difficultés (sécurité, braconnage, chiens errants, conflits d'usage, incivilités)
- Faire le lien entre les chasseurs, les territoires et les autorités partenaires

C'est dans ce sens que des conventions ont été signées avec certaines collectivités.

Dans un département soumis à une forte pression urbaine, touristique et environnementale, la présence régulière des écogardes devient véritablement indispensable.

Vous pourrez croiser la brigade en patrouille, parfois aux côtés des gardes particuliers ou des services partenaires : OFB, Gendarmerie, ONF. Cette coopération est essentielle pour garantir la légitimité de nos actions et la sérénité de la pratique.



Contacts :

Mathieu AUBERT :
07 77 26 38 60
Florent VAN KLEEF :
07 48 88 93 73
ecogarde@chasseurs74.fr

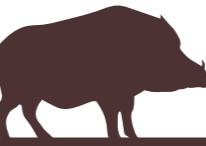
MA

NETONET
HYGIENE - PROPRETÉ - ENTRETIEN

Bureaux - Commerces - Industries
Copropriétés - Vitres - Vérandas
Fin de chantier - Remise en état
Nettoyage moquette

Christian Lopez
THORENS-GLIERES

04 50 65 16 25
06 43 83 26 95
netonet74@hotmail.fr



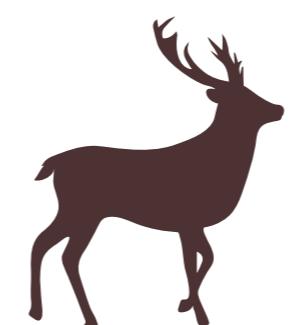
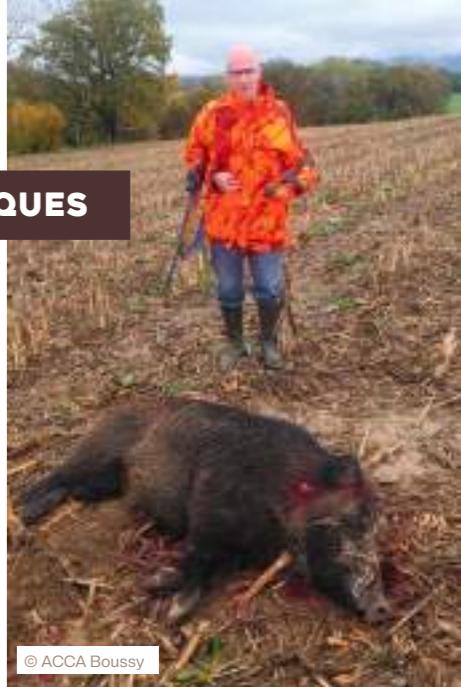
LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES ALBANAIS

Boussy est connue pour être une petite commune de l'Albanais, avec quelques chasseurs fidèles.

C'est le 25 octobre dernier qu'un sanglier de 124 kilos a décidé de s'y balader. Pas de chance ! Maurice, chasseur de 76 ans était dans les parages et n'a pas loupé son tir.

Un record sur la commune.

Bravo à lui !



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES FILLINGES

Un beau coiffé prélevé à Fillings

Il n'est jamais trop tard ! Après 60 ans de permis de chasse, et 78 printemps, Bernard de l'ACCA de Fillings a eu la belle surprise de prélever son premier coiffé !

Magnifique individu de 203 kg : bravo à lui !

(Bernard, à droite de la photo)

MA

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

SALÈVE

Animation nature à Villy-le-Bouveret

À la suite d'une demande du centre de loisirs de la commune, le président de l'ACCA de Villy-le-Bouveret, M. Christian Sublet, a gentiment proposé son expertise et ses connaissances dans le cadre d'une sortie nature avec les enfants du centre de loisirs, en juin dernier. Par conséquent, il a accompagné un petit groupe d'enfants âgés d'une dizaine d'années, pour leur faire découvrir les secrets de la forêt, avec les connaissances pointilleuses d'un chasseur.

Au programme, chasse aux indices, observations et distribution de supports de jeux pour aller plus loin dans les connaissances.

Ils ont toutes et tous très apprécié cette sortie, et ont découvert sous un autre oeil les bois dans lesquels ils ont pour habitude de se balader en famille.

Des experts naturalistes en devenir !

Bravo aux ACCA qui s'investissent pour valoriser leurs connaissances, dans une démarche d'éducation à l'environnement.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

UDUCR



RETOUR SUR L'ÉPREUVE DE JUIN !

En juin dernier, l'UDUCR 74 organisait son épreuve de montagne, conjointement avec le CFCRH. 6 candidats venus de l'Isère, du Jura, de l'Ain, de la Seine-et-Marne, du Var et de la Suisse voisine ont pu se présenter aux jugements de MM. Chanteloup et Rousset. À l'image de la tendance en épreuve du début d'année, le taux de réussite est un peu décevant, puisque seulement deux chiens repartent avec leur diplôme : Vaila du Petit-Sonnailleys (Chienne de Rouge du Hanovre conduite par Michael Thomi, Suisse, 1^{er} prix 92 points) et Lennox Arawel, (Chien Gonczy Polski conduit par Jérôme Vienot, Jura, 3^e prix 67 points).

La pose des pistes s'est passée sur un milieu assez humide, et a été entrecoupée d'averses. Le jour de l'épreuve, sans pluie, s'est progressivement ensoleillé, l'altitude (1200m) maintenant une certaine fraîcheur. La montagne des Voirons héberge une belle population de cervidés ; de nombreux chamois et chevreuils fréquentent le site de l'épreuve, rendant l'épreuve de bon niveau permettant de tester particulièrement la sûreté sur la voie !

Les nombreux sponsors ayant parrainé l'épreuve, dont la FDC 74 ont permis d'offrir de nombreux lots à tous les participants, fromages et vins locaux notamment, ainsi qu'une mue de cerf montée sur un support minéral préparé par un artiste local, atténuant un peu la peine des candidats déçus.

La convivialité de cette épreuve, portée par une équipe haut-savoyarde peu nombreuse mais active, a été un point fort de cette manifestation canine !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

CHASSERESSES DES ALPES



3^E RENDEZ-VOUS DES DIANES DANS LA VALLÉE DU LAUDON

L'organisation de l'événement a été rendue possible grâce à de nombreux partenaires et sponsors, parmi lesquels deux soutiens majeurs : la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie et le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Le week-end s'est clôturé par un repas convivial préparé par "Gueuleton", particulièrement apprécié, auquel de nombreuses personnes étaient conviées, dont les chasseurs des ACCA participantes, mais aussi les élus locaux :



De gauche à droite : Marc Rollin, maire de Duingt, qui a mis gracieusement à disposition la salle des fêtes - Catherine Pacoret, conseillère régionale - Élise Léger, présidente de l'association Chasseresses des Alpes - Magali Mugnier, conseillère départementale - Lionel Tardy, conseiller départemental - André Mugnier, président de la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie

Le week-end des 14 et 15 novembre, l'association Chasseresses des Alpes, présidée par Élise Léger, a orchestré avec soin la troisième édition du Rendez-vous des Dianes, devenu un temps fort de la chasse féminine dans le département.

Au total, 37 chasseresses et six participantes non chasseresses ont été accueillies et ont pu profiter d'un week-end placé sous le signe de la convivialité, grâce au soutien et à l'hospitalité des neuf ACCA locales mobilisées pour l'occasion.

Les objectifs de ce rassemblement étaient multiples :

- Promouvoir et fédérer les femmes autour de la pratique cynégétique ;
- Défendre et valoriser une passion commune ;
- Initier les débutantes aux particularités de la chasse en montagne ;
- Mettre en lumière la place grandissante des femmes dans le monde de la chasse.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, renforcée par la participation musicale des Trompes de Poisy, venues parfaire cette rencontre placée sous le signe du partage et de la passion cynégétique.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AFACCC 73/74



CONCOURS DE MEUTES ET DE CHIENS DE PIED

L'AFACCC des SAVOIE en partenariat avec l'AICA de CHAUTAGNE organise le 7 et 8 mars 2026 un concours de meutes dans la voie du sanglier sur ce territoire dont la réputation dépasse les frontières savoyardes.



Le rendez-vous est fixé à la salle des fêtes de CHINDRIEUX. L'AFACCC reste fidèle à ses engagements : promouvoir la chasse aux chiens courants, transmettre cette passion notamment aux plus jeunes d'entre nous, valoriser la qualité des chiens...et des conducteurs.



Concours de meutes sur lièvre
le 14 et 15 mars 2026 à CHALLONGES (74)

Contact :
Eric GIRAUD
Président AFACCC
des SAVOIE.
06 98 80 07 50



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG 74



BREVET GRAND GIBIER

La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur

<https://www.ancgg.org/ad74/>



L'INFO EN +

Grâce aux fonds récoltés lors des stages, et grâce au soutien de leur banque Crédit Mutuel, l'association a fait un don de 4 000€ au SIRHO (Santé Innovation Recherche Hôpital). Ces fonds ont servi à l'achat de lits pour le service maternité du CHAL. Bravo à eux pour leur engagement.

Bulletin d'inscription

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Email : _____

Désireux (se) de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2026.

Début des cours : lundi 23 février 2026 à 19 h, Salle Multimédia SAINT CERGUES

Le règlement se fera le jour du premier cours (Max. 50,00 €) en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.

Coupon à retourner au plus tôt à :
BALSAT Philippe - 104, rue de la Charrière
74140 SAINT CERGUES
Tél : 06.80.31.83.46 / Mail : philippe.balsat@orange.fr

MICHEL PLUMET AICA DU LÉMAN



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Michel, l'estimé Président de l'AICA du Léman. Durant plusieurs décennies, il a incarné l'âme et la force motrice de cette association. Son engagement allait bien au-delà de ses fonctions.

En avril dernier, lors d'une visite à son domicile puisque sa maladie l'empêchait d'assister à l'assemblée générale de Morzine, j'ai eu l'honneur et le privilège de lui remettre la médaille de bronze de la Fédération pour saluer son engagement sans failles.

La FDC 74 perd un Président dévoué mais surtout un homme de cœur dont la gentillesse et l'optimisme restaient inébranlables.

J'adresse, en mon nom et au nom du Président de la Fédération, mes sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Michel, que Saint Hubert, patron des chasseurs, veille sur toi!"

Thierry Larrouy - ACCA de Sciez-sur-Léman



JEAN RIVOLLET ACCA DE BRISON



Merci Jean

« La sagesse est la mesure » pensait Aristote. Comment mieux traduire l'homme qu'était Jean RIVOLLET.

C'est en 1981 que Jean avait accepté de prendre la succession de Paul MOENNE-LOCCOZ à la présidence de l'ACCA de BRISON. Il aura assumé cette responsabilité jusqu'en 1995, année de son élection en qualité de Maire de la commune. Maire jusqu'en 2008, son parcours en dit long de sa compétence et de ses qualités humaines.

Il aura veillé à la destinée des chasseurs locaux avec le sérieux qu'on lui connaît. Il aimait particulièrement sa montagne et la chasse du lièvre qu'il pratiquait passionnément avec son frère.

Ceux qui ont collaboré avec lui se souviennent d'un homme discret, humble et d'une grande droiture. Il administrait avec sagesse, ouverture, disponibilité, avec un respect marqué des règles et des procédures.

La Fédération Départementale des Chasseurs garde en mémoire son écoute et sa contribution fidèle aux réunions et missions cynégétiques.

Jean était incontestablement une très belle personne, un président d'ACCA modèle et de haut vol.

Que ce témoignage soit l'expression de la gratitude et de la reconnaissance de toute la famille cynégétique haut-savoyarde.

IDÉES CADEAUX!





49,90 €

**CHASSEURS,
PORTEZ HAUT LES COULEURS DE LA
CHASSE HAUT-SAVOYARDÉ !**

Instinctivement Nature vous propose la doudoune sans manche parfaite à un tarif exceptionnel !

www.boutique.instinctivement-nature.fr

142 Impasse des Glaises 74350 Villy-le-Pelloux
04.50.46.89.21 / contact@instinctivement-nature.fr

✓ SAUCISONS sanglier

✓ TERRINES sanglier & cerf
directement en magasin !

- ✓ Filière locale
- ✓ Recettes artisanales
- ✓ Saveurs authentiques & généreuses

8.50€

9.50€

COMMANDÉ ET EXPÉDITION POSSIBLE !
Plus simple, plus rapide !





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région soutient les chasseurs

- Connaissance de la faune sauvage
- Amélioration des conditions et des locaux de chasse
- Restauration de milieux naturels
- Valorisation de la venaison

2025-2027 : 6,2 millions d'euros mobilisés par la Région